

Commune de Saint Denis sur Coise (Loire)

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mars 09 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 09 avril à 20h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis-sur-Coise, régulièrement convoqué le 03 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. René CROZIER, Maire.

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Quorum : 8

Présents : René CROZIER, Jean-Louis CASSE, Jocelyne REDON, Philippe JACOUD, Nicole CHIRAT, Yves GREGOIRE, Bruno MAILLARD, Annick PONCET, Bernard PONCET, Isabelle FONT, David GARIN, Thierry JUBAN, Marie-Gabrielle LAGARDETTE, Adeline GRANJON, Sophie OGIER.

Absent :

Excusé :

Secrétaire de séance désigné (e) : Jean-Louis CASSE

D/2026-04-8

Objet : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de la Loire (SIEL)

Le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Loire est administré par un comité syndical de délégué.e.s élus par les organes délibérants de ses adhérents

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article 2121.-22,

Vu les statuts du SIEL,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant appelés à représenter la commune de Saint Denis sur Coise au sein du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de la Loire.

Après appel de candidature :

- M. Bruno MAILLARD est nommé, délégué titulaire
- M. Jean-Louis CASSE est nommé, délégué suppléant

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire

René CROZIER



Publié le : 14/04/2026

Le secrétaire de séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202160-20260409-D2026-04-8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026